

I

MÉTAPHORE, MÉTONYMIE ET SYNECDOQUE

La rhétorique traditionnelle rangeait la métaphore parmi les tropes, qui sont, selon la définition de DUMARSAIS¹, « des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot ». Les tropes ou, si l'on préfère, les emplois figurés, peuvent se ramener pour la plupart à deux grandes catégories, la métaphore et la métonymie. Les définitions de la métaphore ne manquent pas. Retenons celle de DUMARSAIS² :

« La métaphore est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. »

En revanche, les auteurs de traités de rhétorique ne proposaient pas pour la métonymie de véritable définition³ ; ils se sont contentés d'établir des catalogues de faits dont ils ont senti la parenté sans arriver à donner une formulation satisfaisante à ce qu'ils ont en commun et qui ne se trouve pas dans les autres tropes. L'article « métonymie » du *Dictionnaire* de Littré est le reflet fidèle de cette attitude générale :

1. DUMARSAIS, *Traité des tropes*, I, 4.

2. Id., *Ibid.*, II, 10. Cette définition de DUMARSAIS est empruntée pour l'essentiel à l'ouvrage du jésuite DOMINIQUE DE COLONIA, *De arte rhetorica libri quinque*, paru à Lyon en 1704 et réédité maintes fois au cours de la première moitié du XVIII^e siècle : « Metaphora, seu translatio est tropus, quo vox aliqua, a propria significatione ad alienam transfertur, ob similitudinem » (l. I, ch. IV, § 2). DUMARSAIS fait d'ailleurs mention du P. DE COLONIA dans la suite de son chapitre sur la métaphore.

3. La seule exception notable est la définition proposée par FONTANIER (*Les Figures du discours*, p. 79) : les métonymies « consistent dans la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet qui fait comme lui un tout absolument à part, mais qui lui doit ou à qui il doit plus ou moins, ou pour son existence, ou pour sa manière d'être ». On peut toutefois remarquer que cette définition, outre le manque de clarté, présente l'inconvénient de ne pas comprendre toutes les catégories de métonymies.

« Métonymie, s. f. Terme de rhétorique. Figure par laquelle on met un mot à la place d'un autre dont il fait entendre la signification. En ce sens général la métonymie serait un nom commun à tous les tropes ; mais on la restreint aux usages suivants : 1° la cause pour l'effet ; 2° l'effet pour la cause ; 3° le contenant pour le contenu ; 4° le nom du lieu où la chose se fait pour la chose elle-même ; 5° le signe pour la chose signifiée ; 6° le nom abstrait pour le concret ; 7° les parties du corps regardées comme le siège des sentiments ou des passions, pour ces passions et ces sentiments ; 8° le nom du maître de la maison pour la maison elle-même ; 9° l'antécédent pour le conséquent. »

Ce catalogue reprend celui de DUMARSAIS⁴, à ceci près que la dernière catégorie, celle qui fait intervenir « l'antécédent pour le conséquent », recevait dans le *Traité des tropes* un nom particulier, celui de *métalepse*.

A la métonymie, on rattache habituellement la *synecdoque*, comme le fait DUMARSAIS, qui a toutefois le mérite de marquer clairement les différences entre les deux figures⁵ :

« La synecdoque est donc une espèce de métonymie, par laquelle on donne une signification particulière à un mot, qui, dans le sens propre, a une signification plus générale ; ou, au contraire, on donne une signification générale à un mot qui, dans le sens propre, n'a qu'une signification particulière. En un mot, dans la métonymie, je prends un nom pour un autre, au lieu que dans la synecdoque je prends le *plus* pour le *moins* ou le *moins* pour le *plus* »⁶.

La rhétorique traditionnelle suggère donc un classement qui opposerait le groupe constitué par la métonymie, la métalepse et la synecdoque à la métaphore. En fait, ce classement a été généralement accepté jusqu'à la publication, par JACQUES DUBOIS, FRANCIS EDELINE,

4. *Traité des tropes*, II, 2.

5. *Ibid.*, II, 4.

6. A la fin de son chapitre sur la synecdoque (II, 4), DUMARSAIS revient sur cette distinction qu'il approfondit au point d'arriver presque à une définition de la métonymie : « Comme il est facile de confondre cette figure avec la métonymie, je crois qu'il ne sera pas inutile d'observer ce qui distingue la synecdoque de la métonymie : c'est, 1° que la synecdoque fait entendre le *plus* par un mot qui, dans le sens propre, signifie le *moins*, ou au contraire elle fait entendre le *moins* par un mot qui, dans le sens propre, marque le *plus*, 2° dans l'une et dans l'autre figure il y a une relation entre l'objet dont on veut parler, et celui dont on emprunte le nom ; car s'il n'y avait point de rapport entre ces objets, il n'y aurait aucune idée accessoire, et par conséquent point de trope. »

JEAN-MARIE KLIKENBERG, PHILIPPE MINGUET, FRANÇOIS PIRE et HADELIN TRINON, d'une *Rhétorique générale* qui remet tout en question. Pour ces auteurs, « la métaphore se présente comme le produit de deux synecdoques ⁸ ». Un exemple permettra de mieux comprendre leur manière d'analyser ce mécanisme : si un « bouleau » est transformé métaphoriquement en « jeune fille », on aura abouti à la métaphore par une synecdoque généralisante faisant passer de « bouleau » à « fragile » puis par une synecdoque particularisante remplaçant « fragile » par « jeune fille ». Le fait de rapprocher ainsi la métaphore et la synecdoque crée une opposition très nette entre cette dernière et la métonymie qui se définira, au moins partiellement, comme un changement de sens perçu ni comme synecdochique, ni comme métaphorique. L'opposition binaire établie traditionnellement entre le groupe métonymie-synecdoque et la métaphore est ainsi remplacée par une opposition à trois éléments. Ce système donne même l'impression que l'écart entre métaphore et synecdoque est moindre que l'écart entre synecdoque et métonymie.

Cette théorie, séduisante par son ingéniosité, présente toutefois un grave inconvénient : elle ne semble pas compatible avec les résultats obtenus par ROMAN JAKOBSON à partir de l'observation clinique des cas d'aphasie ⁹. En effet, JAKOBSON, tout en ne marquant pas de différence entre la synecdoque et la métonymie, fournit un fondement scientifique à l'opposition de la métonymie et de la métaphore ¹⁰ :

« Toute forme de trouble aphasique consiste en quelque altération, plus ou moins grave, soit de la faculté de sélection et de substitution, soit de celle de combinaison et de contexture. La première affection comporte une détérioration des opérations métalinguistiques, tandis que la seconde altère le pouvoir de maintenir la hiérarchie des unités linguistiques. La relation de similarité est supprimée dans le premier type et celle de contiguïté dans le second. La métaphore devient impossible dans le trouble de la similarité et la métonymie dans le trouble de la contiguïté. »

Dans la même étude ¹¹, JAKOBSON considère la contiguïté comme une relation externe et la similarité comme une relation interne ;

7. Paris, Larousse, 1970, 206 p.

8. P. 108.

9. ROMAN JAKOBSON, « Deux aspects du langage et deux types d'aphasies » dans *Essais de linguistique générale*, Paris, éd. de Minuit, 1963, pp. 43-67.

10. Id., *Ibid.*, p. 61.

11. P. 55.

il offre ainsi la possibilité d'établir une théorie linguistique de la métaphore et de la métonymie, qui permettrait de reconstruire une sémantique à la fois cohérente et maniable.

Le sens d'un substantif, considéré non comme lexème¹² mais comme sémème¹³, pourra s'analyser suivant les deux types de relations établis par JAKOBSON. Le sémème présente une relation externe avec l'objet qu'il sert à désigner. On pourrait considérer cet objet comme la réalité désignée ; il est toutefois préférable de ne faire intervenir dans l'analyse de ce processus que la représentation mentale de l'objet matériel en tant qu'il est perçu ; ainsi, le mot « table » est en relation avec la représentation mentale d'une table. Afin de mieux la distinguer, donnons à cette relation externe le nom de relation référentielle ou, plus simplement, de *référence*¹⁴. D'autre part, le sémème présente une relation interne entre les éléments de signification, ou sèmes, qui le constituent. En replaçant cette distinction dans l'analyse de JAKOBSON, on doit s'attendre à ce que le processus métaphorique concerne l'organisation sémique, alors que le processus métonymique ne modifierait que la relation référentielle. Par exemple, si j'invite le lecteur à relire Jakobson, cela n'entraîne pas de ma part une modification interne du sens du mot « Jakobson ». La métonymie qui me fait employer le nom de l'auteur pour désigner un ouvrage opère sur un glissement de référence ; l'organisation sémique n'est pas modifiée, mais la référence est déplacée de l'auteur sur le livre. Quand Zola écrit : « de grosses voix se querellaient dans les couloirs¹⁵ », le mot « voix » ne change pas de contenu sémique ; l'utilisation du mot « voix » pour désigner des personnes qui parlent n'entraîne qu'une modification de la référence. La relation qui existe entre les voix et les personnes qui parlent, tout comme la relation entre Jakobson et son livre, se situe en dehors du fait proprement linguistique : elle s'appuie sur une relation logique ou une donnée de l'expérience qui ne modifie pas la structure interne du langage.

On pourrait se demander si cette analyse s'applique à la synecdoque, tout au moins à celle de la partie pour le tout ou du tout pour

12. « Le lexème est le lieu de manifestation et de rencontre de sèmes provenant souvent de catégories et de systèmes sémiques différents et entretenant entre eux des relations hiérarchiques, c'est-à-dire hypotaxiques » (A. J. GREIMAS, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, p. 38).

13. On peut schématiser la définition de GREIMAS en disant que le sémème est la manifestation du lexème dans un contexte donné.

14. Cette relation correspond très exactement à ce que JAKOBSON appelle la fonction référentielle du langage, c'est-à-dire sa fonction dénotative ou cognitive (voir « Linguistique et poétique », dans *Essais de linguistique générale*, p. 214).

15. *Nana*, dans *Les Rougon-Macquart*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », t. II, p. 1104.

la partie. Le même texte de Zola en fournit un exemple facile à étudier :

C'était une confusion, un fouillis de têtes et de bras qui s'agitaient, les uns s'asseyant et cherchant leurs aises, les autres s'entêtant à rester debout pour jeter un dernier coup d'œil.

Ces « têtes » et ces « bras », comme la suite du texte l'indique, désignent des personnes entières. Le mot qui signifie normalement la partie est utilisé pour désigner le tout : c'est donc un cas typique de synecdoque. La constitution sémique des mots « bras » et « têtes » n'est pas altérée ; le glissement de la référence est rendu manifeste par le contexte.

Pour la métaphore, il en va tout autrement. La relation entre le terme métaphorique et l'objet qu'il désigne habituellement est détruite. Quand Pascal écrit : « Le nœud de notre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme ¹⁶ », le mot « nœud » ne désigne pas un nœud, les mots « replis » et « tours » ne désignent pas des replis et des tours, le mot « abîme » ne désigne pas un abîme. Si l'on veut ramener cette phrase à la seule information logique qu'elle véhicule, on obtient : « La complexité de notre condition a ses éléments constitutifs dans ce mystère. » Le mot « abîme » ne désigne pas la représentation mentale d'un abîme d'où on passerait au concept du mystère : il désigne directement le mystère au moyen de ceux de ses éléments de signification qui ne sont pas incompatibles avec le contexte. Alors que le mécanisme de la métonymie s'expliquait par un glissement de la référence, celui de la métaphore s'explique au niveau de la communication logique par la suppression, ou plus exactement par la mise entre parenthèses d'une partie des sèmes constitutifs du lexème employé.

Pour la synecdoque de la partie pour le tout ou du tout pour la partie, le processus est le même, nous l'avons vu, que dans le cas de la métonymie. Les autres cas de synecdoque posent des problèmes particuliers que nous nous proposons d'examiner dans un chapitre distinct ¹⁷.

Si l'on examine les deux mécanismes, celui de la métonymie et celui de la métaphore, non plus du point de vue de la production du message par celui qui parle ou qui écrit, mais du point de vue de l'interprétation

16. *Pensées*, 131.

17. Le caractère hétérogène des faits groupés dans la catégorie de la synecdoque a été perçu par les auteurs de la *Rhétorique générale*, mais une analyse trop superficielle du processus métonymique ne leur a pas permis d'aboutir aux conclusions qui s'imposent.

de ce message par le lecteur ou l'auditeur, on perçoit une différence très marquée. Le mot « tête », employé pour désigner la personne entière, peut être interprété d'abord dans son sens propre : du mot « tête » à la représentation de la personne, on passera par l'intermédiaire de la représentation de la tête. Si l'on se sert du mot « voix » pour désigner des gens qui parlent, on passera par l'intermédiaire de la représentation mentale des voix. L'interprétation du mot par son sens propre n'est pas vraiment incompatible avec le contexte : tout au plus la comprend-on comme une approximation qui demande à être quelque peu corrigée. Pour reprendre la terminologie de GREIMAS, on peut dire que le lexème formant métonymie ou synecdoque n'est pas senti, sauf dans de très rares cas particuliers, comme étranger à l'isotopie¹⁸. La métaphore au contraire, à condition que ce soit une métaphore vivante et faisant image, apparaît immédiatement comme étrangère à l'isotopie du texte où elle est insérée. L'interprétation de la métaphore n'est possible que grâce au rejet du sens propre, dont l'incompatibilité avec le contexte oriente le lecteur ou l'auditeur vers le processus particulier de l'abstraction métaphorique : l'incompatibilité sémantique joue le rôle d'un signal qui invite le destinataire à sélectionner parmi les éléments de signification constitutifs du lexème ceux qui ne sont pas incompatibles avec le contexte. C'est cette intervention de l'incompatibilité sémantique qui permet d'expliquer l'effet comique ou ridicule produit par certaines métaphores. Ainsi Voltaire fait dire au disciple de Leibnitz, dans le dernier chapitre de *Micro-mégas* : « mon âme est le miroir de l'univers, et mon corps est la bordure du miroir ». La première métaphore prise isolément n'a rien de ridicule : « mon âme est le miroir de l'univers » se comprend facilement grâce à la possibilité que l'on a d'éliminer l'élément de signification « objet matériel » contenu dans le lexème *miroir*. La seconde métaphore produit un effet comique parce qu'elle ne peut être comprise que si l'on rend au mot « miroir » le sème éliminé dans la première par suite de son incompatibilité avec le contexte. Tout le comique de la phrase vient de ce que l'enchaînement apparemment logique des deux métaphores est inconciliable avec la logique du processus métaphorique. Il est produit par le fonctionnement du langage lui-même, puisque la nature des réalités désignées n'a rien qui puisse susciter le rire ou le sourire¹⁹. Le mécanisme de la métaphore s'oppose donc

18. Voir A. J. GREIMAS, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, pp. 69-72. On pourrait définir sommairement l'isotopie comme l'homogénéité sémantique d'un énoncé ou d'une partie d'énoncé.

19. L'effet est souligné chez Voltaire par une accumulation de métaphores, mais cette accumulation n'explique pas à elle seule la drôlerie du texte.

nettement à celui de la métonymie par le fait qu'il opère sur la substance même du langage au lieu de porter seulement sur la relation entre le langage et la réalité exprimée.

* * *

Cette première analyse ne cherche à expliquer que les métaphores et les métonymies portant sur un substantif. Il est donc nécessaire de se demander dans quelle mesure ces résultats sont applicables aux verbes et aux adjectifs.

Quand le héros d'une tragédie classique dit « je tremble » pour exprimer qu'il a peur, il se sert de la métonymie de l'effet pour la cause. Même si en fait il ne tremble pas, il n'y a pas d'incompatibilité dans le fonctionnement du langage entre le « je » qui désigne une personne et le verbe « trembler » ; c'est le rapport avec la réalité décrite qui oblige à interpréter l'expression comme une figure : puisque le personnage dit « je tremble » alors qu'il ne tremble pas, il faut comprendre qu'il ne fait qu'exprimer un sentiment de peur ou de crainte. La métonymie est caractérisée par un écart par rapport à la relation normale entre le langage et la réalité extralinguistique, ou, si l'on préfère, elle porte sur la référence.

Le problème de l'emploi métaphorique du verbe est plus complexe. On peut mettre à part le cas où le verbe forme avec un substantif une seule et même métaphore. Ainsi, dans le passage de Voltaire ²⁰ : « la familiarité d'Astarté, ses discours tendres, [...] allumèrent dans le cœur de Zadig un feu dont il s'étonna », « allumèrent » ne constitue par une métaphore distincte : il n'y a pas d'incompatibilité logique entre « allumèrent » et le contexte, mais entre « allumèrent [...] un feu » et le reste de la phrase ; le verbe sert ici à atténuer le caractère brusque de la rupture logique produite par la métaphore du feu ²¹. De même l'adjectif qui ne forme avec le substantif qu'il caractérise qu'une seule et même métaphore peut servir à atténuer ce qu'il pourrait y avoir d'excessivement audacieux ou de difficilement recevable dans la métaphore du substantif employé seul. Ainsi Boris Vian, dans *l'Arrache-cœur*, parle de « la tempête sonore de la voix du curé ».

20. *Zadig*, dans *Romans et Contes*, p. 23.

21. En fait, dans cet exemple, cette atténuation est amplement compensée par le fait qu'« allumèrent » rajeunit et ravive la métaphore usée du « feu ». Le rôle du verbe dans l'atténuation de la rupture logique produite par une métaphore apparaît plus nettement lorsqu'il s'agit d'une métaphore originale. Quand Boris Vian décrit dans *l'Arrache-cœur* « un nuage vite effiloché par la carde bleue du ciel », le mot « effiloché » réduit l'effet de surprise produit par la métaphore de la « carde », qui serait sans doute irrecevable sans cela.

La métaphore « la tempête de la voix du curé » pourrait être interprétée par le lecteur sans risque d'erreur, puisque c'est une métaphore *in praesentia*, mais la précision apportée par « sonore » indique dans quel sens doit s'orienter le processus de la sélection sémique tout en introduisant entre « tempête » et « voix » un élément intermédiaire qui rend moins abrupt le changement d'isotopie.

En revanche, lorsque la métaphore porte seulement sur le verbe, on constate une incompatibilité sémantique entre le verbe et son sujet ou entre le verbe et son complément ; c'est cette incompatibilité, sans laquelle il n'y aurait pas de métaphore, que Pascal analyse ainsi ²² :

« Presque tous les philosophes confondent les idées des choses et parlent des choses corporelles spirituellement et des spirituelles corporellement ; car ils disent hardiment que les corps tendent en bas, qu'ils aspirent à leur centre, qu'ils fuient leur destruction, qu'ils craignent le vide, qu'ils ont des inclinations, des sympathies, des antipathies, qui sont toutes choses qui n'appartiennent qu'aux esprits. Et en parlant des esprits ils les considèrent comme en un lieu, et leur attribuent le mouvement d'une place à une autre, qui sont choses qui n'appartiennent qu'aux corps. »

Cette incompatibilité entraîne sur le plan de la communication logique l'amputation des éléments de signification incompatibles avec le contexte ; mais, à la différence de la métaphore portant sur un substantif, cette mise entre parenthèses ne s'exerce pas seulement sur les éléments de signification du verbe métaphore. Ainsi, dans « la nature abhorre le vide », l'utilisation métaphorique du verbe « abhorrer » oblige à abandonner dans le sens du mot « nature » la valeur de réalité inanimée par opposition aux êtres animés et capables de sentiment. Quand Figaro chante : « le vin et la paresse se disputent mon cœur », c'est le même fait qui apparaît ; la métaphore entraîne en quelque sorte la personnification du « vin » et de la « paresse ». Si l'on considère la phrase : « ils répandent des calomnies », c'est sur le complément que porte le changement de signification ; le verbe « répandre » demande un complément à signification matérielle ; on devra donc mettre entre parenthèses le fait que les « calomnies » ne sont pas des objets matériels pour rétablir la cohérence logique de l'énoncé. La métaphore verbe exige donc que soient supprimés dans l'information contenue par le message certains éléments de

22. *Pensées*, « Disproportion de l'homme ».

signification du sujet ou du complément. Son caractère spécifique par rapport à la métaphore-substantif est donc un degré moindre d'autonomie par rapport au contexte.

On peut en dire autant de l'emploi métaphorique de l'adjectif, qui suppose une mise entre parenthèses, sur le plan de la communication logique, d'un des éléments de signification du substantif que l'adjectif caractérise. Parler d'« un mur aveugle » oblige, pour des motifs de cohérence logique, à négliger le caractère de réalité inanimée compris dans le sens du mot « mur ».

L'emploi métaphorique d'un adjectif ou d'un verbe fait intervenir la relation qui lie cet adjectif ou ce verbe au substantif qu'il caractérise ; on peut considérer que c'est là une relation de référence puisqu'elle correspond d'une certaine manière au rapport qui unit l'entité linguistique du verbe ou de l'adjectif à la réalité désignée. Il est donc normal que l'opposition métaphore/métonymie soit moins marquée que dans le cas du substantif.

Si l'on acceptait sans discussion des catégories de la rhétorique traditionnelle, on pourrait affirmer que l'usure de la métaphore-verbe ou de la métaphore-adjectif conduit à une sorte de synecdoque.

Dire qu'un mur est « aveugle » suppose au départ qu'on fasse abstraction de son caractère de réalité inanimée incapable d'être privée d'un sens de la vue qu'elle ne peut pas avoir. Mais, l'expression « mur aveugle » étant devenue habituelle et presque lexicalisée, le mot « mur » tend à retrouver la totalité de sa signification alors que le sens d'« aveugle » devient plus général au point de traduire la privation d'ouvertures par lesquelles il serait possible de voir, privation dont la cécité n'est qu'un cas particulier. Cet élargissement du sens primitif correspond à ce que DUMARSAIS et FONTANIER font entrer dans la catégorie de la synecdoque de l'espèce. Le fait que le fonctionnement sémantique du verbe et de l'adjectif fasse appel à l'activité de combinaison pourrait amener à se demander si l'usure de leurs emplois métaphoriques ne conduirait pas à une sorte de mécanisme métonymique. Mais il n'en demeure pas moins que, même dans ces cas où intervient l'activité de combinaison, la métaphore se caractérise par la suspension d'éléments de signification, c'est-à-dire par un certain processus d'abstraction que l'on ne retrouve pas dans la métonymie, le cas de la métonymie d'abstraction ne constituant qu'une exception apparente, puisque le processus d'abstraction y est indépendant du mécanisme métonymique proprement dit. Cependant, la métaphore verbale s'oppose à la métaphore nominale par le fait que les éléments de signification suspendus au niveau de la dénotation ne sont pas de même nature : alors que la métaphore du substantif fait intervenir une suspen-

sion sémique portant que les éléments que GREIMAS appelle les sèmes nucléaires, la métaphore du verbe, comme d'ailleurs celle de l'adjectif, met en jeu ce que l'on pourrait appeler une suspension classématique, portant sur les sèmes contextuels ou classèmes. C'est en faisant appel à cette perspective de sémantique combinatoire que l'on peut rendre compte du contre-coup subi par le substantif lié au verbe sur lequel porte la métaphore.

Plutôt que de parler de synecdoque à propos de ce type d'usure de la métaphore, il serait préférable de parler d'extension du sens ou, si l'on veut garder un terme de la tradition rhétorique, de catachrèse. Cette extension du sens, dans le cas du verbe et de l'adjectif, correspond à l'abandon de contraintes combinatoires, ce qui, dans la terminologie de GREIMAS, se traduirait par la suppression de classèmes.

L'amputation d'éléments de signification est moindre avec la métaphore-verbe ou la métaphore-adjectif qu'avec la métaphore-substantif. Mais, par une sorte de compensation, la vivacité de l'image ajoutée en surimpression à l'information logique est elle aussi moindre. On peut d'ailleurs généraliser cette remarque en constatant que la force de l'image associée introduite par la métaphore est proportionnelle à l'ampleur de l'abstraction produite sur le plan de l'information logique. On peut exprimer cette corrélation en disant que la puissance de connotation de la métaphore croît à mesure que la précision de la dénotation diminue.

* * *

La multiplicité des directions dans lesquelles s'oriente actuellement la réflexion sur l'opposition entre dénotation et connotation rend sans doute nécessaire de définir ici comment sont envisagées ces notions dans la présente étude, puisque cette opposition joue un rôle important dans le fonctionnement de la métaphore.

On entend ici par *dénotation* le contenu d'information logique du langage. Il s'agit, en gros, de ce que JAKOBSON fait relever de la fonction référentielle du langage, mais en gros seulement : l'impératif relève de la fonction conative, ce qui n'entraîne pas pour conséquence qu'il soit dépourvu de valeur dénotative, puisqu'il dénote un ordre. Il semble plus satisfaisant de considérer comme dénotation l'ensemble des éléments du langage qui seraient éventuellement traduisibles dans une autre langue naturelle par une machine à traduire.

Mais l'étude sémiologique d'un texte ne se limite pas à ces seuls éléments. On appelle *connotations* l'ensemble des systèmes signifiants que l'on peut déceler dans un texte outre la dénotation. La complexité, encore mal inventoriée, de ces systèmes, rend particu-

lièrement délicat le maniement de ce concept de connotation. Il arrive parfois que l'on ait l'impression de regrouper ainsi des faits totalement hétérogènes, qui n'auraient en commun que de ne pas faire partie de la dénotation. Cependant, bien que le terme « connotation » soit d'un usage assez récent, la notion elle-même ne diffère pas sensiblement de celle des « idées accessoires », dont se servent les rhétoriques classiques et la *Logique* de Port-Royal.

Si l'on essaie d'établir un classement sommaire des faits de connotation, on peut opposer aux connotations sociologiques, dont le type le plus caractéristique est l'effet produit par les écarts de niveaux de langue, les connotations psychologiques, qui prennent le plus souvent la forme de l'image associée. C'est sans doute dans la première de ces catégories qu'il convient de ranger ce que HJEMSLEV désigne par connotation. En revanche, la théorie de la connotation présentée par JEAN COHEN dans *Structure du langage poétique* concerne surtout des faits qui entrent dans la seconde catégorie.

Dans chacune des deux catégories, on peut opposer connotation libre et connotation obligée. Le cas le plus typique de connotation libre est le texte poétique dont il n'est pas possible de donner une interprétation pleinement satisfaisante au niveau de la dénotation. Un tel texte présente en quelque sorte des trous logiques, que chaque lecteur est appelé à combler par des éléments tirés de son imagination, de sa propre expérience, de sa culture, ou de sa connaissance de la personnalité du poète. Ces éléments font partie de la connotation, puisqu'ils ne sont pas inscrits dans la structure logique du texte. Qu'il s'agisse d'une connotation libre peut être facilement vérifié si l'on rapproche les diverses interprétations, toutes légitimes, données d'un même poème suffisamment obscur par des critiques également qualifiés.

L'opposition entre connotation libre et connotation obligée n'exclut d'ailleurs pas les intermédiaires. L'explication d'un vers isolé peut laisser au commentateur un choix très étendu, qui sera vraisemblablement réduit si l'on cherche à interpréter le vers dans la totalité du poème, et plus encore si l'on tient compte de l'ensemble du recueil. Ce qui était connotation libre pour le vers séparé de son contexte deviendra souvent connotation obligée dans un ensemble plus large. La particularité de la métaphore consiste, comme on le verra plus loin, à unir une dénotation marquée par un processus de sélection sémique à une connotation psychologique qui reste obligée, même dans un contexte restreint.

Il est impossible d'arriver à une explication satisfaisante si l'on n'essaie pas de distinguer ce qui relève de la dénotation et ce qui relève de la connotation. C'est l'absence de cette distinction qui fait que l'on

ne peut tirer que peu de profit de cette remarque, pourtant juste, de RICHARDS :

Dans la formulation la plus simple, quand nous nous servons d'une métaphore, nous avons deux pensées de choses différentes qui agissent en même temps et qui sont portées par un seul mot, et une seule phrase, dont la signification est une résultante de leur interaction. (*The Philosophy of Rhetoric*, 1965, p. 93.)

* * *

C'est là le caractère spécifique de la métaphore : en obligeant à abstraire au niveau de la communication logique un certain nombre d'éléments de signification, elle permet de mettre en relief les éléments maintenus ; par l'introduction d'un terme étranger à l'isotopie du contexte, elle produit, à un autre niveau que celui de l'information pure, l'évocation d'une image associée que perçoit l'imagination et qui exerce son retentissement sur la sensibilité sans le contrôle de l'intelligence logique, car il est de la nature de l'image introduite par la métaphore de lui échapper.